



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2024

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre ;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins ;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du C.P.A.S. ;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,
Madame Caroline LOMBA, Monsieur Kévin GOOSSENS,
Madame Christine BODART, Madame Marie-Luce SERESSIA,
Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSÉN,
Monsieur Eddy SARTORI, Conseillers communaux ;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général ;
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN ;

3.1. Centre culturel d'ANDENNE – Reconduction par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Complément – Principe d'indexation de subventionnement

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation spécialement ses articles L1122-30, L1124-40, § 1^{er}, 3^o, L3221-5 et L3331-1 à-8 ;

Vu le décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution du décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels ;

Vu la note du Centre culturel, datée du 9 novembre 2023, adressée au Collège communal sous la signature du Directeur du Centre culturel d'ANDENNE ;

Considérant ainsi que le Centre culturel d'ANDENNE est en cours d'introduction d'une demande de reconduction de son contrat-programme, pour les années 2025 à 2029, dans le cadre de la reconnaissance du Centre culturel d'ANDENNE A.S.B.L., et que des compléments administratifs ont été sollicités à la suite d'une réunion de concertation avec le service de l'Inspection et l'Administration de la FWB ;

Etant entendu que l'objet de la présente délibération porte sur **l'indexation du financement durant toute la durée du contrat-programme** en question et ce afin de respecter la parité financière de la subvention de la FWB également indexée ;

Etant entendu que l'objet de la présente intègre et **complète la projection de financement** (annexée à la présente) transmise initialement au Conseil communal et pour laquelle ce dernier a déjà marqué un accord lors de sa séance du 26 juin 2023 ;

Etant entendu que les Communes associées d'OHEY et de FERNELMONT seront également sollicitées pour cette indexation ;

Considérant, qu'en sa séance du 26 juin 2023, le Conseil communal a déjà marqué accord sur le dossier de contrat-programme en ce y compris son projet de financement pour les années 2025 à 2029 ;

Vu l'avis favorable rendu le 10 novembre 2023 par le Collège communal quant au principe d'indexation ;

Sur proposition du Collège communal,

ARRETE A L'UNANIMITE :

Article 1er

Un accord est marqué sur le principe de la présentation à la Fédération Wallonie-Bruxelles d'une projection financière (de 2025 à 2029 inclus), dont l'action culturelle s'étendra aux territoires d'ANDENNE, d'OHEY et de FERNELMONT.




Article 2

Le Centre culturel d'ANDENNE A.S.B.L. en sera informé et veillera :

- à recueillir les accords des Conseils communaux des communes associées d'OHEY et de FERNELMONT ;
- d'assurer le suivi auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de faire valoir la présente décision dans le cadre de la reconductions du contrat-programme déposé.

La Direction des Services financiers veillera à la présente lors de l'élaboration des budgets communaux avenir.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Le Directeur général,	Par le Conseil,	Le Président,
Ronald GOSSIAUX		Philippe RASQUIN
Pour extrait conforme,	Pour extrait conforme,	
Le Directeur général,	Le Bourgmestre,	
 Ronald GOSSIAUX	 Claude EERDEKENS	